

CONVENTION DE PARTICIPATION

En tant que participant(e) je déclare en toute sincérité être dans un état de santé mentale et un état d'autonomie psychique et physique me permettant de participer au **Stage «Amour & Présence »**.

Je m'engage à faire part à l'organisatrice de mes antécédents psychiatriques et de toute difficulté qui pourrait compromettre ma santé, celles des autres ou le bon fonctionnement du stage.

Je déclare ne pas participer à ce stage à des fins médicales et être conscient(e) que l'organisatrice n'est ni médecin ni praticienne de santé physique ou psychique.

En cas d'handicap physique, je m'engage à m'informer si le lieu du stage peut m'accueillir, sinon je m'engage à être accompagné(e) de quelqu'un qui m'aidera lors de mes déplacements dans le lieu.

Je déclare que toute information concernant l'identité, la vie privée et la conduite des personnes présentes au stage est strictement confidentielle et je m'engage à ne divulguer aucune information de cette nature à quelque fin que ce soit.

J'assume ma propre responsabilité civile et je dégage l'organisatrice et les autres participants de la responsabilité des dommages à la personne et aux biens qui pourraient résulter directement ou indirectement de ma participation aux animations et exercices proposés durant le stage.

En cas de manquements importants de ma part aux éléments ci-dessus mentionnés, je reconnais que l'organisatrice peut mettre fin à ma participation à ce stage à n'importe quel moment, sans que la somme versée pour l'animation du séminaire ne me soit remboursée.

De son côté, **l'organisatrice Helvise Gallet** s'engage à faire en sorte que le stage réponde aux lignes directrices proposées dans le descriptif du stage.

L'organisatrice déclare que toute information concernant l'identité, la vie privée et la conduite de toutes les personnes présentes au stage est strictement confidentielle. Elle s'engage à ne divulguer aucune information de cette nature à quelque fin que ce soit, ni pendant, ni après le stage en question.

Helvise Gallet s'engage à mettre fin à la participation de tout intervenant(e) qui se livrerait à une quelconque forme d'abus ou de manque de respect vis-à-vis d'un(e participant(e)), et ce sans remboursement de la somme versée pour l'animation du stage.

La signature du bulletin d'inscription vaut pleine et entière acceptation de cette convention de participation.